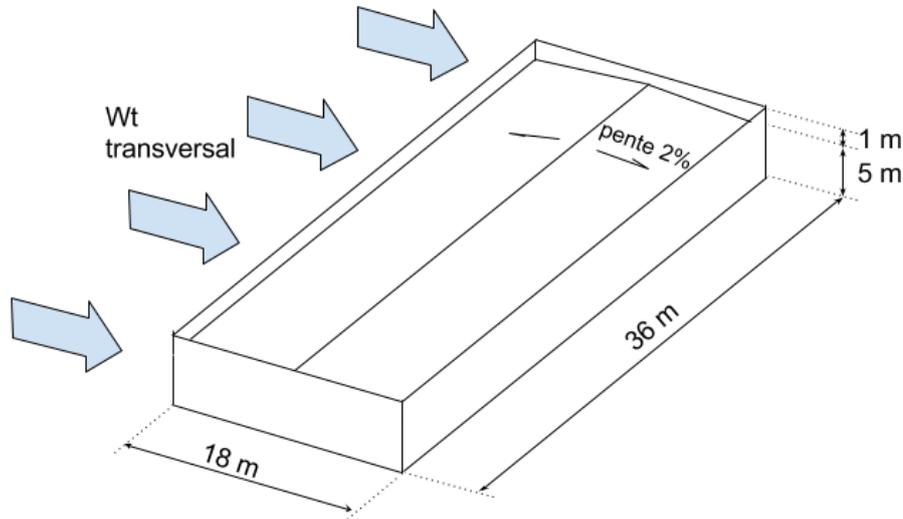


1. Présentation.



Modèle pour le calcul des charges climatiques de neige et de vent. Les dimensions sont arrondies et le auvent est négligé.

Hypothèses :

- Situation géographique : Saint Martin d’Auxigny dans le Cher (18)
- Site dégagé (pas de bâtiment voisin empêchant le vent de souffler la neige)
- Altitude : 199 m
- Rugosité : terrain de catégorie IIIb
- Bâtiment isolé (double peau)
- Coefficient de pression intérieure : $C_{pi} = +0,2$

2. Travail demandé.

2.1. Déterminer la charge de neige au sol.

EC1-1.3-§4.1

St Martin d’Auxigny (Cher 18) : région A1

Alt = 199 m < 200 m → pas de majoration

Neige normale : $S_{K,0} = 0.45 \text{ kN/m}^2$

Neige accidentelle : S_{Ad} → sans objet